

# **Modèle de plan d'action du producteur**

## (pour l'aide au financement des projets de salubrité ou de traçabilité des aliments)

Le plan d'action est un outil conçu pour vous aider à fixer les objectifs de votre projet et à centrer vos activités sur la réussite de celui-ci. Le plan d'action vous guidera :

- en déterminant les incidences que le projet aura sur la salubrité des aliments et les résultats prévus de chacune des activités;
- en décomposant chaque activité en étapes plus faciles à gérer;
- en cernant les mesures à prendre pour mener à bien chaque activité et en déterminant la personne responsable de chaque mesure;
- en établissant un calendrier d'exécution;
- en évaluant les coûts du projet.

## Producteurs – plan d'action

<b>Liste de chaque activité ou article requis aux fins de financement.</b> Soyez aussi précis que possible.	<b>Pour quelle raison effectuez-vous cette activité ou cet achat?</b>	<b>De quelle façon cette activité ou cet achat réduit-il les risques liés à la salubrité des aliments?</b>	<b>Incluez une description des étapes que vous suivrez afin de terminer cette activité ou d'effectuer cet achat.</b>	<b>Décrivez le personnel et les compétences auxquels vous ferez appel pour effectuer cette activité ou pour acheter cet article.</b>	<b>Donnez le détail des coûts pour terminer l'activité ou effectuer les achats (dollars canadiens; incluez les devis, les heures, les estimations, etc.).</b>

*Ajoutez des lignes, au besoin.*